



Numéro de l'acte	2024-128-FINVG
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.5

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2024

### QUESTION N° 2024-128

#### FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE CAMPING

##### RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY  
Conseiller délégué aux Finances

Le conseil municipal,

#### Décision Modificative N° 1 (Annule et remplace la précédente)

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les instructions budgétaires et comptables de la M4

**Vu** le Budget 2024 du CAMPING adopté le 15 avril 2024,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n°1 du Budget Annexe Camping de l'exercice 2024 afin d'ajuster les crédits

CHAPITRE/NATURE	INTITULE	BP 2024	DM N°1	BP+DM N°1
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
023	Autres charges de Gestion courantes	54 344,34	-23 954,34	30 390,00
042-6811	Opération d'ordre de transfert entre section	15 000,00	19 229,09	34 229,09
002	Résultat de Fonctionnement reporté	49 497,24	-49 497,24	0,00
75-7588	Autres	24 457,10	44 771,99	69 229,09
<b>INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde exécution section investissement	36 344,34	59 609,44	95 953,78
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	64 334,69	64 334,69
021	Virement de la section de Fonctionnement	54 344,34	-23 954,34	30 390,00
040-28188	Opération d'ordre entre section	15 000,00	19 229,09	34 229,09

Ces ajustements de crédits ont pour objectif la bonne intégration des résultats de l'exercice 2023 après l'approbation du compte de gestion à la suite du conseil municipal du 15 Avril 2024

**Après avoir entendu son rapporteur,**

**ARTICLE 1 : APPROUVE** la décision budgétaire modificative n° 1 du budget annexe Camping pour l'exercice 2024 afin d'ajuster les crédits au niveau des sections de fonctionnement et d'investissement conformément aux tableaux présentés ci-dessus,

**ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°1

**ARTICLE 3 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- Votes favorables	22
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES  
Le 23 septembre 2024

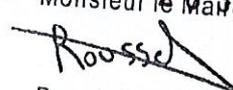
Le secrétaire de séance,  
Bernadette BAROUX



Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le 26 SEP. 2024 et publication ou  
notification le 26 SEP. 2024

Monsieur le Maire  
  
Benoît ROUSSEL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2024**

**Affiché le 25 septembre 2024**

L'An Deux Mille Vingt Quatre le 23 septembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le dix-sept septembre Deux Mille Vingt Quatre accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **21 présents**
- **6 absents non excusés**
- **1 absent excusé avec pouvoir**
- **1 absent excusé sans pouvoir**

**Cécile CARON ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL.**

**Madame Bernadette BAROUX est nommée secrétaire de séance.**